

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
SERVICE PÉNITENTIAIRE
OFFICE D'EXÉCUTION DES SANCTIONS
ET DE PROBATION

Demande d'information sur l'exécution de la sanction pénale au sens de l'art. 92a du Code pénal suisse (CP)

—

Selon l'art. 92a CP, les victimes d'infractions pénales peuvent demander à être informées des décisions principales de l'exécution d'une peine ou d'une mesure privative de liberté par un condamné dont le jugement est exécutoire.

Les personnes étant habilitées à faire usage de ce droit sont : les victimes qui ont subi une atteinte directe à leur intégrité physique, psychique ou sexuelle du fait de l'infraction, conformément à l'art. 1 al. 1 de la loi fédérale sur l'aide aux victimes (LAVI) ; les proches de victimes (conjoint, enfants, parents et toute personne ayant un lien de parenté similaire) ; tous tiers ayant un intérêt digne de protection.

Si vous désirez faire usage de ce droit, nous vous prions dans un premier temps de bien vouloir lire l'aide-mémoire (annexe 1), de le signer, puis de remplir ce formulaire et de nous l'envoyer accompagné des documents demandés ainsi que de la déclaration de confidentialité signée (annexe 2). Un formulaire doit être rempli pour chaque personne condamnée pour laquelle vous désirez recevoir des informations.

—

1. Coordonnées de la partie demanderesse

Nom (s) :
Prénom (s) :
Date de naissance (jj/mm/aaa) :
c/o :
Rue : n° :
Case postale :
NPA : Lieu :
N° de téléphone (fixe) :
N° de téléphone (mobile) :
Coordonnées bancaires (**uniquement si une indemnité LAVI vous est due d'après le jugement, ch. 5**) :
.....
.....
.....

Les coordonnées telles que votre adresse, numéro de téléphone, coordonnées bancaires etc. sont soumises à la protection des données et ne seront en aucun cas transmises au détenu.

Seuls votre nom, prénom et statut (ch. 4) seront communiqués à la personne condamnée (**sous réserve d'éventuelles mesures de protection des témoins ou des victimes, ch. 2**).

Toute modification des coordonnées ci-dessus doit être communiquée par écrit à l'Office d'exécution des sanctions et de probation du canton de Neuchâtel dans les plus brefs délais.

Une copie de la carte d'identité ou du passeport de la partie demanderesse doit être annexée à la présente requête afin de vérifier l'identité du demandeur (*obligatoire*).

—

2. Mesures de protection pendant la procédure pénale

- Je n'ai pas fait l'objet de mesures de protection particulières pendant la procédure pénale.
- J'ai fait l'objet des mesures de protection suivantes pour les témoins/victimes pendant la procédure pénale :

.....

.....

.....

—

3. Identité de la personne condamnée

Nom (s) :

Prénom (s) :

Date de naissance (jj/mm/aaa) :

—

4. Statut de la partie demanderesse

- Je suis une victime au sens de l'art. 1 al. 1 LAVI.
- Je suis un proche de la victime habilité à déposer une demande selon l'art. 92a CP et je justifie ma demande comme suit :

.....

.....

.....

- Je suis un tiers ayant un intérêt digne de protection selon l'art. 92a CP et je justifie ma demande comme suit :

.....

.....

.....

—

5. Décision exécutoire

Pour les personnes déposant une demande en tant que tiers ayant un intérêt digne de protection, cette rubrique est facultative.

Instance de jugement :

Date de la décision :

Montant de l'indemnité LAVI due (cas échéant) :

Si le jugement en question est en votre possession, merci d'en joindre une copie au présent formulaire.

—

6. Confidentialité des informations transmises dans le cadre de l'art. 92a CP

- J'ai été informé(e) du caractère confidentiel des informations qui pourraient m'être transmises en cas de réponse favorable à ma demande et des conséquences d'un non-respect de mon devoir de confidentialité. A cet effet, j'ai dûment rempli et signé la déclaration de confidentialité ci-jointe (annexe 2).



7. Etendue des informations souhaitées

Je souhaite être informé(e) de toutes les décisions principales qui ont été prises *dans le passé ou le seront dans le futur* dans le cadre de l'exécution de la sanction privative de liberté ainsi que de toute évasion ou fuite de la personne condamnée.

Je souhaite être informé(e) de toutes les décisions principales qui seront prises *dans le futur* dans le cadre de l'exécution de la sanction privative de liberté ainsi que de toute évasion ou fuite de la personne condamnée.

Je souhaite uniquement recevoir les informations suivantes :

.....
.....
.....
.....



8. Modalités de transmission des informations en cas de décision positive

En ce qui concerne l'exécution de la sanction pénale (art. 92a al. 1 let. a CP), je souhaite être informé(e) de préférence par :

Courrier postal recommandé Appel téléphonique

En cas d'évasion ou de retour d'évasion (art. 92a al. 1 let. b CP), veuillez prendre note que vous serez en principe informé(e) par appel téléphonique.

Pour des raisons de sécurité et de protection des données, aucune information ne sera transmise par voie électronique.



Lieu et date :

Signature de la partie demanderesse :

(le cas échéant, de son représentant légal)

Documents à joindre à la présente demande :

- i. Annexe 1 : exemplaire lu et signé de l'aide-mémoire sur le droit à l'information des victimes selon l'art. 92a CP (obligatoire)
- ii. Annexe 2 : déclaration de confidentialité dûment complétée et signée par la partie demanderesse (obligatoire)
- iii. Copie d'une pièce d'identité de la partie demanderesse (obligatoire)
- iv. Copie du jugement pénal (si à disposition)